

Peyzac le Moustier

Flash Info n°7 Mai 2018



tèrra aventura

Peyzac le Moustier

www.terra-aventura.fr

APPLICATION
100%
GRATUITE

VIVEZ L'ÉMOTION D'UNE
CHASSE AUX TRÉSORS
SURPRENANTE !

terra aventura
220
PARCOURS
365 J / AN
équitable

Recyclage

Associations

Nature

Amis étrangers

Textile, verre,
papier

Roc en Rives
La légende de Pia

L'Ambroisie

Articles in
English

État civil

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents, dans la mémoire des vivants. »

Jean d'Ormesson

Décès de Christian Bruyat le 10 février 2018 à Bobigny

Christian Bruyat, notre collègue et ami nous a honoré de son amitié pendant de très nombreuses années. Il s'est engagé avec nous pour la destinée de notre commune.

Son charisme, ses conseils, nous ont permis d'aborder les situations les moins aisées dans la gestion communale. Toujours juste et pertinent dans ses remarques.

Droit et fort dans son engagement.

Nous adressons cette citation ; pour continuer avec lui.



Permanences

Suite au départ à la retraite de Mme GILBERT assistante sociale, Mme PEIN la remplace. Ses permanences sont le lundi de 9h à 12 au centre médico Social de Montignac et le mardi de 9h30 à 12h à la maison Médicale de Rouffignac. Vous pouvez la joindre au 05 53 02 06 50

L'assistante sociale



L'adressage

En vertu de l'article L. 2213-28 du Code général des collectivités territoriales, toutes les communes doivent procéder au numérotage des maisons, (opération à la charge de la commune).

La dénomination et le numérotage constituent une mesure de police générale que le maire exerce pour des motifs d'intérêt général.

L'adressage des communes revêt un intérêt évident pour faciliter et améliorer la rapidité d'acheminement des services de secours (SAMU, Pompier, Police, Gendarmerie) mais également pour fluidifier et optimiser les échanges économiques ; en optimisant les délais de livraison notamment. L'adresse est un bien public.

Ces services sont indispensables à une bonne qualité de vie et à l'attractivité des territoires.

Une commission pour la mise en place de l'adressage a été nommée au sein du conseil municipal renforcée par la secrétaire de mairie et l'agent d'entretien.

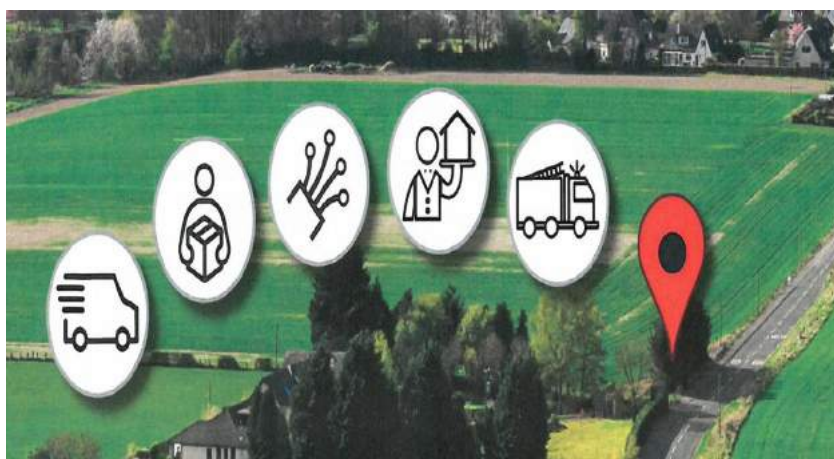
La première étape de cette opération sera de réaliser le diagnostic de la commune (faire l'inventaire des voies à nommer et à numéroter depuis le guichet adresse).

La deuxième étape sera la création du plan d'adressage (déterminer le type des voies et attribuer un nom pour chacune de celles-ci).

La troisième étape sera de déterminer le système de numérotation.

La quatrième étape sera d'informer les partenaires et les habitants. La dernière étape sera d'installer la signalétique (sous l'égide de l'Agence Technique Départementale 24 – ATD)

Une information municipale suivra au fur et à mesure de l'avancement de ce travail.



Tri, recyclage



Ci dessous les chiffres clés pour notre commune concernant le ramassage des déchets et le ratio au kg par habitant. Ces chiffres sont donnés par le SICTOM Périgord Noir. Nous devons continuer le tri pour laisser un futur propre et responsable à nos enfants.

Ordures Ménagères (sacs noir)

Année	2014	2015	2016	2017
Tonnage	44	50,26	53,14	52,10

Ordures Ménagères Kg par habitants (sacs noir)

Année	2014	2015	2016	2017
KG/Hab.	237,8	260,40	279,70	280,10

Collecte sélective (sacs jaune)

Année	2014	2015	2016	2017
Tonnage	11,34	11,10	10,38	12,44

Collecte sélective KG par habitants (sacs jaune)

Année	2014	2015	2016	2017
KG/Hab.	61,30	57,51	54,63	66,88



La borne textile installée au Moustier a déjà fait un premier relevé avec plus de 242kg de textile, aucune non conformité n'a été relevée. 36 % du textile est recyclé, 61 % en réemploi et 3 % sont considérés comme déchets.



La recyclerie de Montignac (au-dessus du parking du collège) gère un centre de collecte, de valorisation, de vente et de sensibilisation à l'environnement.

Sa boutique est ouverte les mercredis et samedis de 10h à 18h. Vous pouvez consulter le site internet lepiedalleztrier.com ou téléphoner aux responsables de la recyclerie (05 24 16 60 37 ou 06 64 45 23 60).



Cérémonie à venir

Le dimanche 1^{er} juillet à la Stèle de Roche Morel à 11h15, nous vous invitons à assister à la cérémonie commémorative en mémoire des résistants victimes de la répression Nazie. Des lectures permettront de revivre ces moments de résistance



Déclaration meublés



Lors du recensement des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, la préfecture a eu un certain nombre de retour concernant des hébergements non déclarés en mairie. Les démarches de déclaration se font auprès du secrétariat. La réglementation est disponible sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2043>
Une non-déclaration de location saisonnière est amendable d'un montant pouvant aller de 450€ à 80 000€.



Communauté de communes vallée de l'homme



Ci-dessous les permanences du conseil architecture urbanisme et environnement et du Guichet unique :

Conseil architecture et urbanisme
- Montignac le 26/06 salle de la CCVH avenue Lascaux

Le guichet unique pour un projet
- 5 juillet, 13 septembre, 11 octobre, 11 novembre, 13 décembre

Actu



La borne électrique a déjà été utilisée par plusieurs personnes, touristes et habitants des environs.



Parrainez un arbre ! Pour arborer la place de la salle des fêtes J. Veyret, nous proposons aux habitants de Peyzac le Moustier et des villages environnants, de parrainer un arbre. Il y a des érables plane et murier à feuille de platane, (don minimum 80 euros). Un panneau indiquera le nom du donneur du parrainage. Une photo apparaîtra dans les bulletins flash info.

Renseignement auprès du secrétariat.

Le réseau hertzien commence sa mise en place sur les zones blanches de notre commune, il devrait être en service très rapidement. Il permettra à de nombreux habitants non couverts d'avoir accès à internet haut débit.



Plusieurs installations routières ont été effectuées comme vous avez pu déjà le constater. La pose de panneaux signifiant l'appartenance du Moustier à la Commune de Peyzac le Moustier, l'installation d'un radar pédagogique et de miroirs routiers à « Entamniès » et « La Besse » qui permettront une meilleure visibilité de sortie des véhicules.



Actu



La prime isolation

Qu'est ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1€ symbolique.

Pourquoi isoler ses combles ?

De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi pas moins de 30 % de chauffage est perdu à cause de la mauvaise isolation du toit.

Éligibles sous quelles conditions ?

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans.
- Être propriétaire de ce lieu
- Faire appel à une entreprise possédant le label RGE.
- Avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants :



Le défibrillateur a été installé à salle des fêtes Jean Veyret. Le centre de secours a été informé de l'installation de ce dispositif. La commune prévoit l'acquisition d'un second appareil pour le secteur de Peyzac.

Nbre de personnes composants le ménage	Habitation en province
1	14 308€
2	20 925€
3	25 166€
4	29 400€
5	33 652€
Par personnes supplémentaire	4 241€

Le test d'éligibilité et tous les renseignements sont à cette adresse : <https://www.prime-isolation.fr>
Par téléphone au 09 72 62 19 11.



Travaux d'élargissement du carrefour du Moustier

Des travaux vont être réalisés sur le carrefour du Moustier qui mène à la côte de Jor, il est très accidentogène.

Un élargissement de la voie par le biais de la démolition partielle du mur, permettra une meilleure visibilité pour les voitures montantes et descendantes.



Coût prévisionnel des travaux :

14 000€ TTC

Des demandes d'aides au titre des amendes de police et auprès de la C.C.V.H. ont été déposées.



Projet logements communaux

L'étude de faisabilité concernant la création de logements dans le bâtiment de la mairie est en cours d'élaboration, en partenariat avec SOLIHA et le SDE 24 dans le cadre de Réno'AQ. Cette étude est gratuite. Une 1ère ébauche de plans nous a été proposée avec des solutions économiques de chauffage. 1 logement avec 1 chambre au RDC et 1 logement de 2 chambres à l'étage.



Actu

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens. Dès leur 16ème anniversaire et pendant les 3 mois suivants, les jeunes doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille. « **il n' y a pas de recensement d'office** »



Le Géocaching c'est quoi ? C'est une chasse au trésor, pour laquelle vous devez être équipés d'un GPS (smartphone ou GPS de randonnée) c'est gratuit : les "trésors" sont des boîtes de différentes tailles, cachées par d'autres géocacheurs à des coordonnées spécifiques que vous devez rejoindre, avant de chercher... Il existe tellement de variétés de caches, de niveaux de difficultés, d'énigmes, de terrains à traverser... le Géocaching vous permet de composer votre aventure du moment, du jour ou de la semaine, de randonner à la campagne, à deux pas de chez vous.

La commune a été choisie pour développer un nouveau parcours, sous l'égide de la communauté de communes de la vallée de l'homme et de la communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort. Les frais sont pris en charge par la CCVH. Le parcours est lancé depuis 9 juin 2018, et compte déjà entre 40 et 50 personnes qui ont suivi ce parcours. Nous vous invitons à découvrir les trésors cachés de notre village.

Les associations

Après le succès de la première année, les Médiévales de la Vézère repartent dans l'aventure pour cette saison 2018 !

Durant l'hiver, une nouvelle association a vu le jour sur Peyzac le Moustier afin de réunir tous les participants, et de préparer un nouveau spectacle son et lumière « La Légende de Pia » qui s'annonce plein de surprises : magie, combats, humour, fantastique nous promettent un délicieux moment. Il sera présenté chaque Mardi et Mercredi soir à 22h.

Les préparatifs vont bon train, toutes les bonnes volontés sont accueillies pour les rejoindre ou faire partie de la figuration, quel que soit votre âge ou profil ! Il y a des costumes pour tout le monde, et de bonnes ripailles assurées ! Le Village ouvrira ses portes le 2 Juillet, jusqu'au 31 Août, de 14h à 21h, fermé le week-end, nocturnes les vendredis soirs. Il accueille artisanat traditionnel et savoirs ancestraux, démonstrations, ateliers (poteries, gravures sur pierre etc...) taverne et rôtisserie, jeux pour enfants, chasse aux trésors... Le tout en entrée libre et gratuite !

Le site est ouvert à d'autres manifestations, et a déjà accueilli la course régionale de VTT organisée par Rando Silex les 26 et 27 mai et une Kermesse Médiévale le samedi 9 Juin avec l'Association les Loupiots. De même, il est mis à disposition gratuitement pour les adhérents aux Médiévales de la Vézère pour toutes organisations festives (mariages, baptêmes etc...).



L'ASSOCIATION DE ROC EN RIVES

Créée en 2014 par des habitants de Peyzac le Moustier, elle a su s'enrichir de nouvelles activités ainsi que de nouveaux adhérents au fil des années. Aujourd'hui riche d'une trentaine de membres, elle est déclarée d'utilité publique et est activement soutenue par les élus de notre commune.



Cette association, c'est la vôtre ! Elle s'est donnée pour mission d'accueillir les projets de ses adhérents dans le cadre de son domaine d'actions : le développement culturel du village et la mise en avant de son patrimoine aussi bien historique qu'architectural.



Lors du dernier bulletin, nous avons abordé les ateliers d'expression théâtrale animés par Florence : c'est un succès ! Les heureux participants (plus d'une vingtaine) sont ravis de

ces soirées placées sous le signe de la détente et de la convivialité. D'ailleurs, ils vous préparent quelques surprises qui seront dévoilées lors du repas spectacle du 2 juin...



Le 18 février, nous avons eu la chance d'accueillir Laurain'B pour un concert exceptionnel.

Dans le cadre d'un après-midi à la salle des fêtes du Moustier, les membres de notre association l'ont transformée en salle de concert (décoration, aménagement, sonorisation, lumières...).

Durant l'entracte, et afin de laisser un peu reposer les cordes vocales de notre chanteuse préférée, les

participants ont pu se régaler des différentes douceurs apportées par les « pâtisseries » de l'association.

Encore un grand merci à eux et à Laurain'B : tu reviens quand tu veux !

D'autres projets sont en cours de finalisation, mais nous vous en ferons part très bientôt, lorsque les derniers petits détails auront été réglés.

Et bien sûr n'oublions pas « Les moustériens en musique », le festival pop-rock géré par Max qui aura lieu le 1^{er} Août 2018 !



LA COMMUNE DE PEYZAC LE MOUSTIER SOUTIENT LA SPA ET 30 MILLIONS D'AMIS



SI TU M'ADOPTES,
JE T'ATTENDRAI MÊME
SOUS LA PLUIE.



On a tant à partager !



**UN ANIMAL
NE PLEURE PAS...**
Il souffre en silence.

STOP À L'ABANDON - 30millionsdamis.fr

